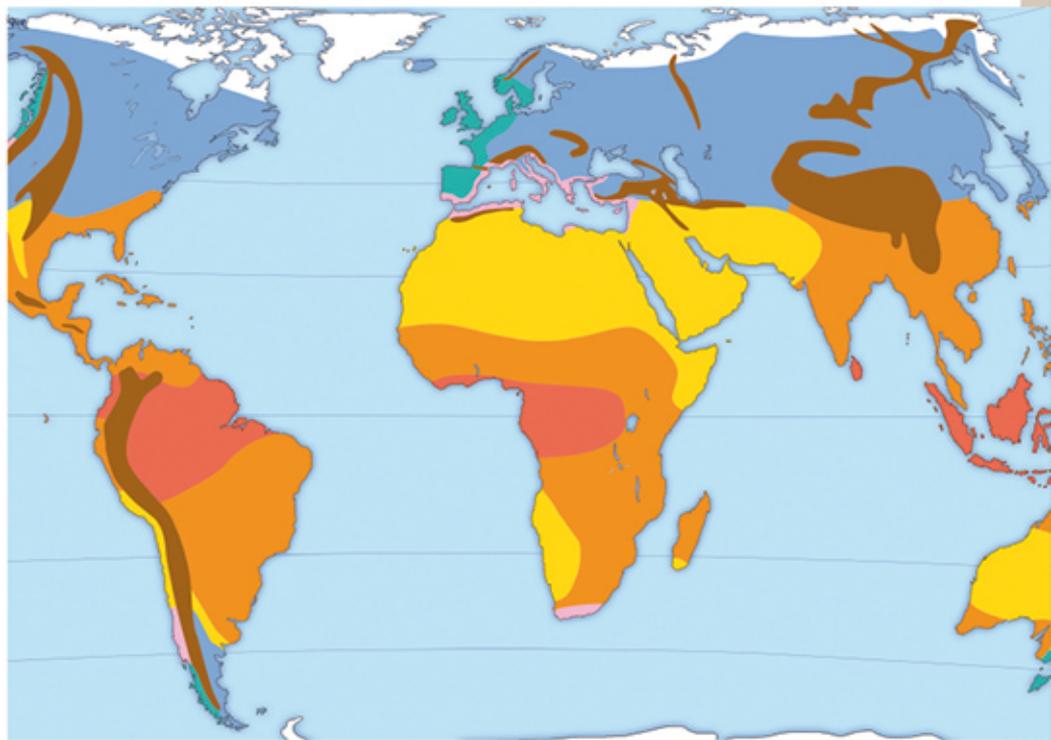


LA GÉOGRAPHIE AU QUOTIDIEN

GÉOGRAPHIE
CE2, CM1 et CM2

Étude des espaces

JEAN MICHEL



Sommaire

Tableau récapitulatif	4
Introduction	7
Généralités et problématique	7
Présentation didactique	8
Du milieu local à la région	
Présentation didactique	19
1. Rural/urbain : étude d'un document statistique	20
La photographie d'un paysage rural	25
2. Construction d'une grille de lecture d'un paysage rural à partir d'un exemple ..	26
3. Lire un paysage rural à partir d'une photographie	28
4. Réaliser un croquis géographique de paysage rural	32
5. Lire et expliquer le croquis géographique du paysage rural d'Azé (paysage viticole) .	34
6. Réaliser un schéma géographique de paysage rural	37
7. Lecture comparée de paysage rural à partir d'une photographie récente et d'une photographie ancienne	40
Les cartes d'un paysage rural	45
Accès à la cartographie de l'IGN	45
8. La carte topographique (éch. 1/8500) : le village et son environnement proche. . .	47
9. Associer une photographie de paysage à une carte topographique : retrouver l'angle de prise de vue	50
10. Notion d'échelle : les emboîtements d'espaces du site géoportail (IGN)	52
11. La photographie aérienne et les plans du village (éch. 1/2000) : lecture comparée	57
12. Construire des définitions en géographie : plans et cartes.	59
13. La carte topographique (éch. 1/17 000) : le paysage d'une commune rurale. .	63
14. La carte topographique et la carte administrative IGN (éch. 1/34 000) : le territoire d'une commune	66
15. Les cartes routières et administratives (éch. 1/272 000) : commune, arrondissement	69
La photographie aérienne et les cartes d'un paysage urbain	73
16. La photographie aérienne d'un paysage urbain	73
17. Le croquis de paysage urbain (à compléter)	76
18. La photographie aérienne de paysage urbain et le plan de la ville.	79
19. La carte topographique (éch. 1/17 000) et le croquis de paysage urbain. . . .	81
20. La carte topographique et la carte administrative (éch. 1/34 000) : les paysages d'une agglomération	84
Les cartes de la région et de la France	87
21. La carte routière et la carte administrative (éch. 1/2 180 000) : la région . . .	87
22. La carte politique et la carte routière (éch. 1/8730 000) : la France et l'Ouest de l'Europe.	90
Conclusion : complémentarité des cartes et construction de notions	93

Espaces des régions et de la France	
Les ressources cartographiques	99
La France métropolitaine	103
23. Le territoire français (métropole)	103
24. Définition et localisation des principaux paysages de la France	106
25. Le paysage touristique de haute montagne.	109
Conclusion. Définir les paysages français.	113
Le découpage administratif de la France	115
26. Le territoire français : les régions de métropole et d'outre-mer	115
27. Une région française : exemple à transférer sur la région de l'école	118
La répartition de la population en France et les villes en France	123
28. La répartition de la population totale en France : les densités.	125
29. L'évolution de la population de la France (1999-2008)	128
30. Les villes en France métropolitaine	132
La répartition des activités en France	137
31. Les régions agricoles en France	138
32. Les régions industrielles en France	142
33. Les régions tertiaires en France	150
Les transports en France	155
34. Les transports et les réseaux de voies de communication en France	156
35. Les transports en France, les liens avec l'Europe	162
Espaces de la France dans le contexte européen	
Présentation didactique.	171
Le territoire de l'Europe.	172
36. Le continent européen : grands ensembles physiques	172
37. Les pays membres de l'Union européenne et les autres pays d'Europe.	177
La construction européenne et l'euro.	184
38. Historique de l'union européenne.	186
39. Les dix-neuf pays de la zone euro en 2015 (étude des pièces de 2 €)	192
La population de l'Europe	198
40. La population des pays de l'Union européenne	201
41. Les villes en Europe	208
42. La richesse des pays européens	218
Espaces de la France dans le contexte mondial	
Le monde, territoires et environnement	223
43. Le planisphère : continents et océans, principaux pays.	223
44. Le monde : climats, paysages et environnement	230
La population du monde	239
45. La population des principaux pays du monde	239
46. Les grandes villes dans le monde	246
Les grands ensembles mondiaux	253
47. Les pays riches et les pays pauvres dans le monde (Nord et Sud).	253
48. La France d'outre-mer.	260
Index du cédérom	271

Introduction

GÉNÉRALITÉS ET PROBLÉMATIQUE

Nous reprenons à notre compte la définition sur laquelle s'ouvrent les programmes actuellement en vigueur d'une géographie centrée sur les sociétés humaines et abandonnant la séparation ancienne des aspects physiques et humains : « Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. »

Toute démarche pédagogique repose en la matière sur l'observation puis sur la description mais aussi l'explication des faits géographiques, sur leur mise en relation. Enseigner à des élèves de CE2, CM1 et CM2 suppose de mettre les élèves en activité pour les initier à ce domaine et à ses exigences. Les notions en jeu, qui évoluent dans leur terminologie et leurs contenus, pourraient être énumérées ainsi :

- des territoires (limites, pôles, contenus physiques et humains) ;
- des paysages (ruraux, urbains, à dominante économique...);
- la population (effectifs et répartition, évolution) ;
- l'économie (spécialisations à retenir dans un pôle, des axes ou un territoire) ;
- l'organisation de l'espace (modèles possibles de synthèse, linéaires et spatiaux).

Le sens du sous-titre « Étude des espaces »

Comme le visualisent l'entrée horizontale et l'entrée verticale du tableau pages 4 et 5, le propre de la géographie est bien d'articuler des **notions** (territoire, paysage, population, économie, organisation de l'espace) à des **niveaux d'espace** plus ou moins étendus (le local, la région, la France, l'Europe et le monde). Les domaines de la géographie ont chacun un fonctionnement spécifique. La carte est, dans ce contexte, plus qu'un indispensable support de localisation. Elle induit (ou traduit) aussi des lois et des modèles géographiques à mettre en évidence.

Le découpage adopté

Le plan adopté dans cet ouvrage est calqué sur **quatre niveaux d'espace**, systématisant ceux des textes officiels de 2008 : **1.** le milieu local et la région ; **2.** les régions et la France ; **3.** la France dans l'Europe ; **4.** la France dans le monde. Les textes précédents suivaient une autre logique géographique : commencer par une géographie générale en étudiant le monde, étudier ensuite la France et l'Europe... La progression actuelle reprend une démarche conseillée à l'époque de la pédagogie dite de l'éveil (à la fin des années 1960) consistant à partir de l'environnement proche de l'élève et à élargir progressivement l'espace étudié (cf. présentation didactique page suivante).

Les cartes, axe central de l'ouvrage

Le document privilégié correspondant aux espaces de la géographie est la carte, ou plutôt les cartes, qui varient selon le niveau d'espace. Le milieu local correspond par exemple à la carte topographique. Il faut donc montrer la succession spatiale des outils, du plan aux cartes, à différentes échelles, et au planisphère.

Les cartes diffèrent par ailleurs en fonction de leur contenu : de la carte thématique montrant la répartition d'un phénomène (par exemple la densité de population) à la carte associant plusieurs domaines pour faire ressortir des relations (par exemple montagnes et fleuves). Il y a aussi des cartes différentes pour un même niveau d'échelle et de contenu, selon l'intention pédagogique : carte limitée à des contours destinée à être complétée, carte remplie selon les critères annoncés, carte-modèle exprimant une structure ou une évolution...

PRÉSENTATION DIDACTIQUE

Les instructions officielles (2008) et les progressions (2012)

Les textes officiels de 2008 privilégient globalement les cartes de façon explicite. Une place importante leur est donnée en introduction et dans la compétence centrale : «La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire.» Les compétences attendues sont énoncées dans «La culture humaniste» (compétence 5) : «identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ; lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie.»

Les textes de 2008 ont été complétés par les progressions de 2012 qui précisent les contenus et les méthodes par niveau dans un tableau récapitulatif du cycle 3 (p. 27-29 du *B.O.* n°1 du 5 janvier 2012, cf. lien vers Eduscol). Ces éléments sont repris dans les fiches pédagogiques.

D'un espace géographique à l'autre

La progression des espaces à étudier est actuellement définie de la façon suivante : «Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale : ils visent à identifier, et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial.» L'objectif central est bien la géographie de la France, le milieu local et la région servant de point de départ. L'Europe et le monde en constituent l'arrière-plan et le «cadre».

Les emboîtements d'espaces et les études de cartes préconisées, par niveau

Une logique d'emboîtement est préconisée dans cinq des six points du programme du CE2 au CM2 suivis de «repères» surtout cartographiques :

La France métropolitaine

Cet ensemble correspond à la deuxième partie des programmes des instructions officielles de 2008 pour le CM1 : « Le territoire français dans l'UE (grands types de paysages, frontières de la France) ». Il regroupe trois séquences. La première situe les ensembles physiques et les villes dans un territoire, schématisé, en trace écrite finale, sous la forme d'un hexagone. Ce schéma est ensuite repris pour localiser les principaux paysages. Un type particulier de paysage est ensuite étudié, celui de la haute montagne. Enfin sont établis deux tableaux comportant les définitions des principaux paysages. Des schémas les prolongent pour les paysages ruraux.

23. LE TERRITOIRE FRANÇAIS (MÉTROPOLE)

Connaissances

La carte précédente (séquence 22) introduit, au début du CM1, le niveau d'espace national. Le contenu se limite aux capitales administratives et au réseau routier. Le territoire est délimité par une frontière, en partie associée à des réalités géographiques.

La construction de carte de cette séquence a deux objectifs complémentaires : cartographier les principaux ensembles physiques (montagnes, bassins, vallées) ; repérer ce qui constitue les frontières, qui peuvent correspondre à un massif montagneux, à un fleuve ou être qualifiée d'historiques. L'ensemble définit bien la notion de territoire. La notion de paysage est ensuite abordée à ce niveau d'espace à l'aide de différentes images (photographies et cartes).

Proposition pédagogique

L'activité proposée se décompose en trois tâches. Il est demandé aux élèves de construire partiellement une carte, puis de la schématiser. Et, parallèlement, de définir la notion de territoire.

À cet effet, nous proposons successivement des cartes, des documents complémentaires et des outils méthodologiques.



Qu'est-ce qui constitue le territoire français ?

OBJECTIFS

Extension du territoire français.

Savoir

Mot-clé : territoire.

Vocabulaire : frontière, montagne, fleuve, bassin, ville. Pays limitrophe.

Savoir-faire

Compléter une carte du territoire français en respectant des codes et en cherchant les informations complémentaires (atlas, manuel, Internet). Réaliser une carte schématisée reprenant les données essentielles.

Références aux programmes (B.O. du 5 janvier 2012)

Les frontières de la France et les pays de l'Union européenne.

Les grands types de paysages et la diversité des régions françaises.

Par la lecture de paysages et l'étude de cartes, identifier les principaux caractères du relief, du climat et de l'hydrographie en France et localiser les principaux repères géographiques étudiés.

MISE EN ŒUVRE

Support(s)

Carte politique et routière de la France (échelle 1/8,7 M) (document 22.1).

Carte à compléter (document 23.1). Atlas, manuel.

Éléments de légende (documents 23.2 et 23.3). Carte complétée et schématisée.

Outils : tableau de construction d'une définition en géographie (document B), grille simplifiée de lecture de carte (document C) (voir onglet Outils méthodologiques sur le cd-rom).

Déroulement (séances successives)

Séance 1

Questionnement préalable (collectif). Qu'est-ce qui constitue le territoire français ?

Objectif : réactivation des acquis sur les contenus du territoire français (cf. séquence 22), découverte de la carte à compléter.

Interrogation sur les territoires étudiés précédemment (commune, département, région, pays...). Mise au point sur ce qui constitue un « territoire ». Utilisation de la Grille de construction d'une définition (élaborée en première partie : Grille B, voir traces écrites finales pour le contenu attendu).

Présentation de la carte à compléter et questionnement sur le travail à envisager. Projection de la carte de France de la séquence précédente.

Situation d'apprentissage : collective, avec rappel des informations relevées dans la séquence précédente. Définition du mot territoire (document B). Explication de l'activité : il faut compléter le document 23.1 pour obtenir une carte du territoire français, délimité par les frontières avec les pays voisins. Cette carte sera schématisée en fin de séquence.



Séance 2

Question : quels sont les éléments du territoire français ?

Objectif : compléter une carte du territoire français.

Travail divisé en trois aspects : le relief (montagnes, bassins), l'hydrographie (mers, fleuves), la population (les villes) et les noms des pays voisins.

Situation d'apprentissage : groupes de quatre élèves répartis sur les trois aspects à traiter. S'appuyer sur la carte de la séquence précédente, projetée au besoin.

Il devrait y avoir division du travail dans les groupes, des élèves peuvent se documenter pendant que d'autres complètent le fond de carte.

Un groupe qui a de l'avance sur les autres peut poursuivre l'activité en répondant au sujet d'un autre groupe. Il est possible de communiquer entre élèves ayant la même activité. L'enseignant assure éventuellement le lien entre les groupes et valorise ce qui a été trouvé. Il peut aussi interrompre l'activité pour faire des mises au point s'il y a des confusions.



Séance 3

Question : qu'est-ce que la carte nous apprend ? Comment le schématiser ?

Objectif : mise en commun des aspects du territoire français, réalisation d'une carte schématisée.

Projection de la carte complétée pour des corrections successives et une mise au point finale (voir trace écrite attendue 23.3). Synthèse guidée des informations de la carte en reprenant les rubriques de la phase de recherche.

Utilisation de la grille de lecture de carte (document C) : présentation, analyse.

Réalisation de la carte schématisée qui reprend l'essentiel des données en les codant sous forme géométrique. La forme du territoire français a la forme d'un hexagone sur les pièces de un et deux euros. Ce codage permet de voir des formes essentielles en négligeant les détails. Le tableau de construction d'une définition est complété pour le commentaire : cf. trace écrite (23.1).

Situation d'apprentissage : collective, avec mise en commun initiale qui peut être accélérée par la projection au tableau de la carte complétée attendue.

La phase suivante est la réalisation guidée par l'enseignant de la carte schématisée (contour et contenus traduits par des figures géométriques : hexagone pour les frontières, disques ou ovales pour les massifs montagneux... Chaque élève doit s'essayer à la schématisation en suivant les indications de la légende. La trace écrite attendue (23.4) peut être projetée à la fin ; elle peut être montrée en cours d'activité en cas de difficultés. On termine par une phase de lecture de cette carte schématisée. Le sous-titre à ajouter est : « L'Hexagone » avec tout ce que ce terme recouvre en détail.

Prolongements EDD

Objectif : les paysages à préserver.

Mot-clé : parc naturel.

Vocabulaire : relief et géologie, flore, faune (cf. relation avec les SVT).



fin de la fiche pédagogique

Question : Quels sont les principaux parcs naturels du territoire français ?

On peut revenir à la carte politique et routière de la France, issue du site Géoportail, qui peut être complétée avec la couche du relief (cf. séquence 22). Il est possible également d'ajouter une couche dans le thème « Biodiversité » : Parcs nationaux et naturels régionaux. La carte montre leur localisation. C'est un indice important pour comprendre leur contenu (relief, flore, faune).

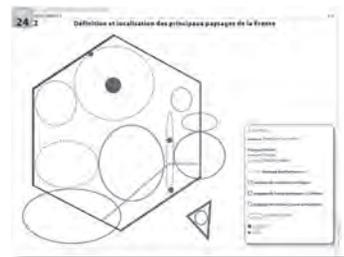
24. DÉFINITION ET LOCALISATION DES PRINCIPAUX PAYSAGES DE LA FRANCE

La carte schématisée précédente (trace écrite 23.3) est modifiée pour localiser les paysages (document 24.1). Le figuré des frontières terrestres est uniformisé. L'opposition de relief entre la France du Nord-Ouest et du Sud-Est est supprimée. La légende précise le résultat.

Connaissances

24 > cd-rom

La carte schématisée sert de support pour une typologie des paysages, bâtie sur les cinq aspects dégagés au cours de la séquence 2 (cf. Outils méthodologiques, document A), qui peuvent constituer des dominantes de paysage : l'habitat, les activités, le relief, l'hydrographie, la végétation. Il reste à donner un contenu à ces dominantes, à en préciser la localisation, à expliquer les combinaisons avec les autres aspects et à ajouter des exemples d'autres paysages marqués par cet aspect, même s'il ne constitue pas leur dominante. C'est l'objet du tableau récapitulatif (document 24.1).



Proposition pédagogique

Le schéma situant les principaux paysages de la France (document 24.2) sert de support à une séquence de lecture qui prolonge la séquence précédente. Il est en effet proche de la carte produite en trace écrite finale pour délimiter le territoire français, mais il va servir de cadre à d'autres activités. Le nouveau schéma doit être décodé et relié aux études de paysage faites précédemment (milieu local et région).

Un paysage particulier est ensuite étudié, celui de haute montagne (séquence 25). La carte schématisée permet de le localiser et de mesurer son extension, au-delà de l'exemple choisi. Les deux séquences doivent donc nécessairement se succéder.



Quels sont les principaux paysages du territoire français ?

Objectifs

Repérer sur une carte schématisée les types de paysages français.

Savoir

Mot-clé : paysage.

Vocabulaire : habitat, activités, relief, hydrographie, végétation.

Savoir-faire

Associer une carte schématisée et un tableau des types de paysages pour en décrire les caractéristiques.

Décoder une carte schématisée des types de paysages, associée à un tableau d'identification.

Références aux programmes (B.O. du 5 janvier 2012)

Les grands types de paysages et la diversité des régions françaises.

Par la lecture de paysages et l'étude de cartes, identifier les principaux caractères du relief, du climat et de l'hydrographie en France et localiser les principaux repères géographiques étudiés.

MISE EN ŒUVRE

Supports

Photographies de paysages étudiés au CE2 dans le milieu local (paysage rural et viticole : Azé ; paysage urbain : Mâcon). Photographie aérienne (site Géoportail) de paysages étudiés dans les séquences suivantes (montagne élevée et tourisme : Chamonix-Mont-Blanc ; littoral et industrie : Le Havre).

Carte schématisée de localisation des paysages français (document 24.2). Tableau « Les types de paysages français, classés par dominante » (document 24.1). Carte de France vierge (document 23.1). Carte murale classique du relief de la France.

Outils : Grille de lecture de paysage (document A).

Déroulement (séances successives)

Séance 1

Questionnement préalable (collectif). Quels sont les principaux paysages du territoire français ?

Objectif : réactivation des acquis sur les paysages précédemment étudiés et sur la grille de lecture. Découverte de la carte schématisée à compléter (document 24.2).

Clarification de la notion de « paysage ».

Interrogation sur les types de paysages qui existent en France, à partir des cinq aspects (habitat, activités, relief, hydrographie, végétation) qui constituent des « dominantes ». Un aspect domine mais les autres existent en relation. On intègre les paysages étudiés, Mâcon pour l'habitat (urbain) et Azé pour l'activité (viticole). Il faut ajouter quelques exemples significatifs anticipant sur la suite : relief (de montagne élevée) avec Chamonix-Mont-Blanc et hydrographie (littoral) avec Le Havre. Un paysage peut être classé dans plusieurs dominantes, celui d'Azé est repris à la fin pour la végétation (étagement).

fin de la fiche pédagogique

Situation d'apprentissage : collective avec réactivation des acquis de l'année de CE2, facilitée si les élèves disposent d'un « cahier de cycle » avec les traces écrites antérieures... Une photographie aérienne du site Géoportail peut être utilisée. Le paysage qui sert de support est décrit en collectif, avec l'aide de la grille de lecture. Chaque point de la grille sert ensuite de départ à un questionnement sur les paysages qui existent en France. L'enseignant affiche les exemples à étudier, classés par aspect.

Séance 2

Question : quelles sont les caractéristiques de chaque paysage ?

Objectif : définir chaque type de paysage en associant plusieurs supports (photographie, tableau des types de paysages, carte schématisée de localisation).

Les élèves confrontent la photographie (site Géoportail) et le tableau des types de paysages pour préciser les caractéristiques essentielles. Le paysage est localisé sur la carte schématisée.

Situation d'apprentissage : groupes de deux ou trois élèves répartis sur les cinq aspects à traiter (habitat, activités, relief, hydrographie, végétation). Chaque groupe dispose de la carte schématisée (document 24.2) et du tableau « Les principaux paysages de la France, classés par dominante » (document 24.1). La consigne est de localiser chaque type de paysage et de donner ses caractéristiques visuelles. On doit compléter la ligne du tableau suivant pour intégrer l'exemple étudié dans la dominante ci-dessous.

Dominantes du paysage et exemples étudiés	Dominante du paysage	Exemple étudié	Description liée à la dominante	Autres aspects du paysage	Paysages proches

Séance 3

Question : quelles sont les caractéristiques des cinq principaux paysages français ?

Objectifs : mise en commun des exemples de paysage étudiés, compléter la carte schématisée.

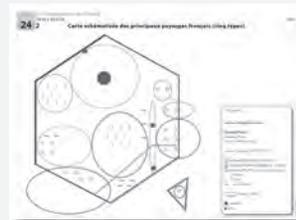
Tableau de traces écrites (document 24.1) repris et corrigé, carte schématisée (document 24.2) complétée avec les éléments de légende.

Situation d'apprentissage : collective, avec phase de mise en commun des exemples trouvés, ajoutés sur le tableau. En phase de synthèse, le schéma est complété avec les exemples retenus. La légende permet une extension aux paysages proches (villes par exemple).

Le sous-titre « cinq types », précise alors la typologie associée aux aspects d'un paysage.

Prolongement

Étude de paysages de la France métropolitaine, en commençant par la haute montagne.



25. LE PAYSAGE TOURISTIQUE DE HAUTE MONTAGNE

Le paysage de haute montagne permet de faire une comparaison intéressante avec celui de moyenne montagne étudié en première partie (commune d'Azé, monts du Mâconnais, à l'est du Massif central).

Connaissances

Il se caractérise par un étagement complet, depuis la neige permanente en altitude jusqu'aux vallées regroupant les hommes et les principales activités économiques. Cet étagement suppose donc des sommets de plus de 3 000 m d'altitude. Dans un massif montagneux se trouvent aussi des plateaux et des plaines (par exemple, la plaine du Grésivaudan près de Grenoble).

On rappellera la classique opposition des versants entre la partie exposée au sud (adret) et celle exposée au nord (ubac). Par ailleurs, la différenciation économique est très marquée, entre les survivances du passé agricole et artisanal et les marques du développement récent, comme le tourisme (sports d'hiver).

Proposition pédagogique

De nombreux exemples de paysages de haute montagne sont envisageables, dans les Alpes et les Pyrénées. Le choix d'une photographie du sommet du mont Blanc se justifie aisément, car il s'agit du plus haut sommet du territoire français et de l'Europe, immédiatement après le Caucase qui est à la limite de l'Asie. La présence de la ville de Chamonix-Mont-Blanc (nom complet) est nécessaire pour prendre en compte la géographie humaine.

Le paysage choisi présente ainsi un double intérêt : montrer un étagement complet sur un versant étendu (de 1 100 m à 4 800 m) et la présence d'activités touristiques dans une vallée urbanisée. Le titre (« le mont Blanc et Chamonix »), complété en fin de leçon, montre la démarche caractéristique de la géographie : on part d'un exemple concret (un massif, le Mont-Blanc, et une ville dans une vallée, Chamonix) pour ensuite généraliser (un type de paysage français : la haute montagne avec son étagement complet et l'opposition de versants).

Ressources des sites internet Géoportail et Wikipédia, manuels de l'école primaire. On retrouve, pour ce premier exemple de paysage, les types habituels de documents (cf. la première partie : Du milieu local à la région). Ce sont des cartes à différentes échelles (documents 25.2, 25.3, 25.4, 25.7), une photographie aérienne (document 25.5) et un extrait d'une carte d'état-major du XIX^e siècle (document 25.6). Il est possible de compléter avec des documents provenant de sites Internet, par exemple Wikipédia, dont nous donnons ici un résumé (document 25.8). Le point de départ de la démarche est, comme pour l'échelle locale, une photographie (document 25.1). Le but est d'utiliser une photographie peu récente et de l'associer à des cartes du site Géoportail et à des données récentes pour constituer un dossier.





Quel est le paysage de Chamonix-Mont-Blanc ?

Objectifs

Lecture du paysage de haute montagne touristique (Chamonix-Mont-Blanc) avec des supports variés (photographie, cartes actuelles, carte ancienne).

Savoir

Mot-clé : paysage de haute montagne

Vocabulaire : versant, sommet, étagement de la végétation, glacier, torrent, téléphérique, ville touristique.

Savoir-faire

Lire un paysage, localiser l'image et délimiter l'angle de prise de vue photographique, réaliser un croquis et généraliser avec un schéma.

Références aux programmes (B.O. du 5 janvier 2012)

Les grands types de paysages et la diversité des régions françaises

Par la lecture de paysages et l'étude de cartes, identifier les principaux caractères du relief, du climat et de l'hydrographie en France et localiser les principaux repères géographiques étudiés.

MISE EN ŒUVRE

Support(s)

Carte schématisée de localisation des paysages français (document 24.2).

Photographie du mont Blanc et de Chamonix-Mont-Blanc (document 25.1).

Carte routière IGN (éch. 1/136 000) pour la situation (document 25.2).

Carte topographique IGN, éch. 1/68 000 (document 25.3).

Prolongements possibles avec d'autres documents : cartes et photographie aérienne du site Géoportail (éch. 1/68 000), articles du site Wikipédia, etc.

Carte topographique IGN, éch. 1/17 000 (document 25.7) centrée sur l'agglomération.

Croquis de paysage rural de moyenne montagne réalisé en première partie (trace écrite 4).

Outil : grilles de lecture d'un paysage rural (document A) et d'une carte (document C).

Déroulement (séances successives)

Séance 1

Questionnement préalable (collectif). Quel est le type de paysage de Chamonix-Mont-Blanc ?

Objectif : réactivation des acquis du CE2 sur le paysage de la commune d'Azé (moyenne montagne, grille de lecture) et découverte d'un paysage de haute montagne (vu en photographie aérienne dans la séquence précédente sur les paysages de la France).

On découvre une photographie prise au sol de ce paysage de haute montagne, à comparer avec celui de moyenne montagne étudié dans le milieu local (commune d'Azé dans les monts du Mâconnais). Le titre donne des indications sur la localisation et le contenu : le plus haut sommet des Alpes, une ville, un massif des Alpes. La première carte permet de préciser la localisation et la direction de la prise de vue photographique (vers le sud).

Situation d'apprentissage : collective, s'appuyant sur les similitudes et les différences entre un paysage de moyenne montagne et celui de haute montagne. L'affichage de la grille de lecture de paysage (document A) oriente le questionnement de l'enseignant sur les trois points à retenir pour la suite : présentation du document/analyse (cinq éléments)/commentaire (élément à privilégier). On peut déjà expliquer qu'il s'agit d'un paysage de haute montagne.

Séance 2

Question : quelles sont les caractéristiques de la photographie du paysage (localisation, géographie humaine, cadre physique) ?

Objectif : lire une photographie et une carte topographique à l'aide d'une grille.

Lecture de la photographie selon les trois points : présentation et localisation, analyse des aspects humains (habitat, activités) et physiques (relief, hydrographie, végétation).

Situation d'apprentissage : groupes de quatre élèves répartis sur les trois points à traiter. Chaque groupe dispose de la photographie et de deux cartes topographiques (carte 25.3, échelle 1/68 000 et carte 25.7, échelle 1/17 000). La grille de lecture de paysage (document A) guide les activités.

La rubrique « Présentation » correspond à la nature du document (elle est indiquée) et à la localisation qui associe la photographie et la carte. Il faut donc reconstituer approximativement l'angle de prise de vue.

L'analyse des deux points de la géographie humaine (habitat et activités) s'appuie sur la photographie et les deux cartes. On trouve la population de Chamonix-Mont-Blanc, ville de 10 000 habitants. De nombreux équipements sportifs et touristiques sont cartographiés. L'analyse des trois points de la géographie physique (relief, hydrographie, végétation) comprend notamment l'altitude du sommet du mont Blanc, la présence de glaciers et d'un torrent (l'Arve), un étagement de la végétation sur un versant avec plus de 3 000 m de dénivellation.

Séance 3

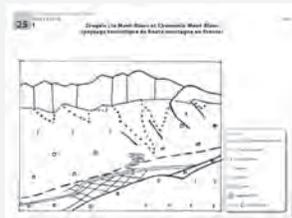
Question : quelles sont les caractéristiques du paysage de haute montagne ?

Objectifs : mise en commun des aspects du paysage étudié, commentaire et réalisation d'un croquis légendé reprenant les éléments décrits. Généralisation avec un schéma.

Possibilité de généraliser avec un schéma : l'étagement de la végétation en haute montagne.

Situation d'apprentissage : collective, avec, dans une première phase, mise en commun des informations trouvées. Les éléments essentiels à retenir dans la grille de lecture (document 25.3) sont :

- habitat (ville de 10 000 habitants et des constructions en périphérie) ;
- infrastructures routières (tunnel du Mont-Blanc) et touristiques (téléphérique de l'aiguille du Midi, train du Montanvers) ;
- relief avec un record de dénivellation (sommet à 4 810 m et ville à 1 030 m) ;
- hydrographie (glaciers sur un versant nord : glacier des Bossons ; torrent : l'Arve).



fin de la fiche pédagogique

Deuxième phase : réalisation d'un croquis d'ensemble à partir d'une légende communiquée par l'enseignant. Chaque élément est dessiné au tableau et repris par les élèves (voir trace écrite 25.1). On peut aussi envisager de réaliser le croquis par étapes au fur et à mesure de la mise en commun : dessin du relief, puis des glaciers et du torrent, végétation étagée, ville de Chamonix, tunnel du Mont-Blanc (voir trace écrite 25.2).

La dernière phase de la trace écrite est la progression du croquis (dessin du paysage particulier de Chamonix-Mont-Blanc) au schéma (généralisation dans les Alpes).

Prolongement EDD

Prise en compte d'aspects historiques et d'une question d'environnement avec les autres documents (carte ancienne, textes et illustrations trouvés sur Wikipédia).

Objectif : observer sur des cartes le recul des glaciers provoqué par le réchauffement climatique.

Question : quelle est la conséquence du réchauffement climatique en haute montagne ?

Connaissances et présentation de l'activité.

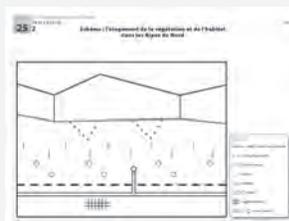
Le paysage actuel est le résultat de transformations à des rythmes différents, selon le domaine (naturel ou humain). La vallée de l'Arve a été creusée par un glacier qui lui a donné une forme classique en auge. L'occupation humaine est restée réduite jusqu'au XIX^e siècle, le village de Chamonix s'est ensuite transformé en ville. Les domaines naturel et humain se croisent cependant : le réchauffement climatique donne des résultats visibles à l'échelle historique avec le recul des glaciers. Cette transformation est assez rapide pour être observée sur des cartes de dates différentes.

Comparaison des trois documents : photographie aérienne (document 25.5), cartes à l'échelle 1/68 000 (carte actuelle (document 25.3), et carte ancienne (document 25.6)).

La carte ancienne est la carte d'état-major datant du XIX^e siècle. Elle constitue la base de l'ancienne cartographie à l'échelle 1/80 000 avec relief hachuré, remplacé ensuite par les courbes de niveau. On peut comparer la dimension réduite de Chamonix (environ 2000 hab.) et l'extension plus grande des glaciers (longueur de la mer de Glace).

Utilisation des données trouvées sur Wikipédia (on peut associer les élèves à la recherche documentaire). Une sélection peut se faire en relation avec les éléments trouvés sur les cartes :

- évolution de la population de la ville qui constitue une petite aire urbaine de trois communes (comparaison avec celle de Mâcon) ;
- recensement des ressources touristiques citées ;
- problème d'environnement : le recul des glaciers, lié au réchauffement climatique.



CONCLUSION. DÉFINIR LES PAYSAGES FRANÇAIS

Pour clore cette démarche, on peut utiliser le tableau de construction de définitions et celui des types de paysages classés par dominante. Cette activité de synthèse débute par les paysages déjà étudiés, en reprenant les définitions élaborées au CE2, puis en comparant éventuellement à ce qui a été ajouté en début de CM1, et enfin en élargissant aux paysages ruraux. Utilisation de la grille de construction de définitions (document B)

**Comparaison des paysages étudiés en première
et deuxième partie de l'ouvrage (dominante relief/habitat)**

ÉTIQUETTE nom du paysage à définir	DOMAINE GÉNÉRAL d'appartenance	SPÉCIFICITÉS différents items qui définissent le terme	CHAMP D'EXTENSION espace, temps...	LANGUE plusieurs recherches
Moyenne montagne monts du Mâconnais, Clunisois cf. première partie commune d'Azé	Paysage marqué par le relief, avec étalement de la végétation	Étalement réduit, comparé à la haute montagne : forêt/ vigne en Mâcon- nais ou prés dans le Clunisois/village au bas du versant	Massifs dits « anciens » (géologie) Massif central	latin <i>mons</i> mont, mon- tagne
Haute montagne cf. massif du Mont- Blanc	<i>Idem</i> , paysage avec la dominante relief	Étalement étendu : neige et glace/ prairie d'altitude/ forêt/habitat, prés et champs	Massifs dits « jeunes » Alpes/Pyrénées	montagnard somet versant vallée gla- ciaire
Ville moyenne cf. première partie agglomération de Mâcon	Paysage avec la dominante habitat	Agglomération de plus de 20 000 hab. ; différenciation centre historique/ banlieue (immeubles ou pavillons)/zones d'activités	Villes souvent administratives (préfectures)	latin <i>villa</i> , <i>urbs</i> grec <i>polis</i> urbain périurbanisa- tion métropole
Petite ville cf. Chamonix-Mont- Blanc	<i>Idem</i> , existence d'une agglomération urbaine (plus de 2000 hab.)	Activités liées à la ville, et infrastruc- tures (tertiaires, industrielles)	activités liées à la ville, et infrastructures (tertiaires, industrielles)	site village, bourg, hameau

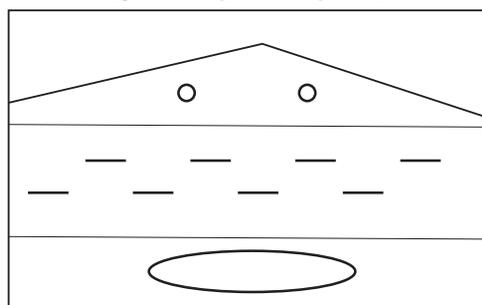
Définition des paysages ruraux (dominante végétation)

ÉTIQUETTE nom du paysage à définir	DOMAINE GÉNÉRAL d'appartenance	SPÉCIFICITÉS différents items qui définissent le terme	CHAMP D'EXTENSION espace, temps...	LANGUE plusieurs recherches
Viticole cf. première partie Commune d'Azé	Paysage rural avec une culture spécia- lisée (viticulture, arbori- culture, maraîchage)	Forte présence de la culture de la vigne Habitat de vignerons Caves	Vignoble de masse : Langue- doc Vignoble de crus : Bourgogne Bordelais...	viticole vinicole AOC
Bocage cf. première partie du Clunisois (Massif central)	Paysage rural avec des haies	Haies de plusieurs types (vives, murets) Habitat dispersé Spécialisation ac- tuelle : élevage (viande ou lait)	Ouest (Bretagne et régions voisines) Massif central Bresse	bocager (adjectif)
Openfield (champs ouverts)	Paysage rural « ou- vert », sans haies	Parcelles de formes géométriques Habitat groupé Spécialisation actuelle : céréales, cultures industrielles	Bassin parisien	anglais en français : « champs ouverts » ou champagne

ÉTIQUETTE nom du paysage à définir	DOMAINE GÉNÉRAL d'appartenance	SPÉCIFICITÉS différents items qui définissent le terme	CHAMP D'EXTENSION espace, temps...	LANGUE plusieurs recherches
Méditerranéen	Paysage rural avec des plantes adaptées au climat méditer- ranéen	Terroirs différents selon le relief : forêt/ garrigue ou maquis/ arbres fruitiers, vigne, maraîchage Habitat ancien groupé (en hauteur), dispersion récente dans la plaine	Trois régions du Sud (PACA, Languedoc-Rous- sillon, Corse)	Méditerra- née aridité
Périurbain	Paysage resté rural mais avec des lotissements d'actifs citadins	Paysage transversal avec les précédents	Périphérie des villes Aire urbaine : plus de 40 % d'actifs vers la ville	Périurbani- sation Néolo- gisme : rurbain

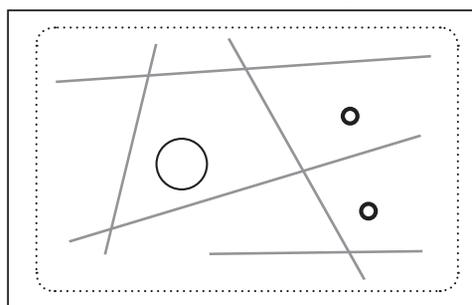
Schémas de paysages ruraux

Montagne moyenne, viticole
(cf. Azé en première partie)



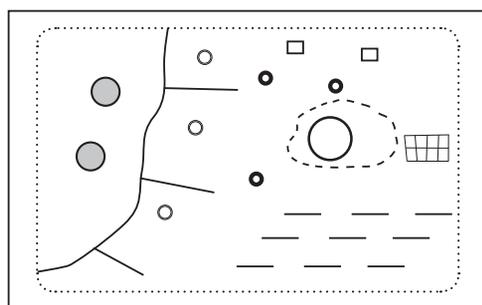
colline  forêt 
vigne  village (prés, champs) 

Commune avec bocage



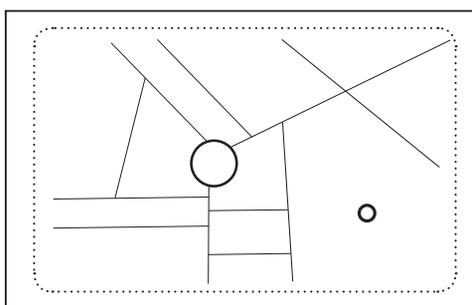
commune  hameau 
village  haies 

Commune avec paysage méditerranéen
et périurbanisation



commune  montagne et versant 
ancien village  forêt 
ancien village  garrigue 
habitat dispersé  vignes 
lotissement récent  arbres fruitiers 

Commune avec openfield



commune  parcelles (formes géométriques) 
village (>50 % population)  fermes isolées 

Aider les enseignants à construire des repères fiables pour traiter le programme de géographie dans les quatre niveaux d'espaces à étudier au CE2, CM1 et CM2 (région, France, Europe, monde) et à faire acquérir à leurs élèves les compétences attendues du socle commun, voilà l'ambition de cette publication. L'auteur clarifie le choix d'objectifs de savoirs (notionnels et factuels) et de savoir-faire (localiser, mettre en relation, schématiser, associer à des modèles de base).

Le livre met à la disposition des professeurs les connaissances requises, des ressources actualisées et le détail des séquences clé en main. Le cédérom joint les accompagne dans leur travail de préparation et de recherche et leur offre des supports aisément mobilisables (cartes, schémas, tableaux statistiques, photographies...), ainsi que des exemples de traces écrites.

Un tableau récapitulatif des savoirs et des savoir-faire, décliné à chaque entrée de partie, donne un aperçu cohérent de la progressivité des apprentissages.

La démarche pédagogique proposée, fondée sur la description et la représentation, vise à faciliter la compréhension des phénomènes géographiques étudiés. Les séquences partent d'une phase de questionnement préalable pour initier les élèves à la démarche d'investigation géographique. Le recours à Géoportail permet de particulariser les documents en fonction des réalités locales.

Les liens avec l'histoire et l'éducation civique favorisent la programmation d'ensemble et l'approche interdisciplinaire.

En outre, *La géographie au quotidien : étude des espaces* donne toute sa place à l'EDD (éducation au développement durable).

Jean MICHEL est professeur agrégé de géographie, ancien élève de l'ENS Cachan. Il a enseigné dans le second degré puis fait l'essentiel de sa carrière comme formateur à l'UFM (centre de Mâcon, académie de Dijon). Il a également participé à des recherches de l'INRP et il est l'auteur de l'ouvrage *Les temps de l'histoire au quotidien : Frises et périodes* (cycle 3).

